

Jeudi 18 juillet 2019

La Rochelle Université présente pour la 2^e année consécutive dans le classement de Shanghai

La Rochelle Université est reconnue pour l'excellence et le rayonnement scientifique international. Pour la deuxième fois, l'établissement apparaît dans le classement des meilleures universités internationales, selon le classement de Shanghai dans 4 catégories : océanographie, écologie, mathématiques et sciences de la Terre.

Le classement de Shanghai existe depuis 2003. Il s'appuie sur différents indicateurs et concerne 1 200 Universités dont les 500 premiers résultats sont publiés.

Depuis 2007 le classement a été décliné par domaine (ARWU FIELDS) puis par matière (ARWU SUBJECT)

Réalisé chaque année par l'université de Jiao Tong de Shanghai, ce classement s'appuie sur un croisement d'indicateurs liés à la performance scientifique en termes de publications, de citations, de collaborations internationales, de rayonnement et de reconnaissance.

L'année dernière, La Rochelle Université entrait pour la première fois dans le classement thématique et ressortait parmi les 400 premiers résultats publiés sur environ 1 200 universités analysées.

Cette année, non seulement le **classement s'améliore**, mais aussi **il se diversifie** puisque La Rochelle Université apparaît désormais dans **4 catégories** :

- **Océanographie** (76 à 100 - en hausse par rapport à 2018)
- **Écologie** (201 à 300 - maintien par rapport à 2018)
- **Sciences de la Terre** (301 à 400 - entrée dans le classement 2019)
- **Mathématiques** (301 à 400 - entrée dans le classement 2019)

Si ce type de classement ne peut couvrir l'exhaustivité des missions et des domaines de recherche de La Rochelle Université, il demeure un signe tangible de la visibilité de la recherche rochelaise sur le plan international et de la reconnaissance de nos chercheurs locaux.

C'est un élément qui peut également constituer un facteur d'attractivité auprès des futurs étudiants, des chercheurs, des institutions, et notamment des doctorants dans le choix de leur établissement d'accueil.